



Association pour la Promotion des Personnes Sourdes, Aveugles, et SourdAveugles

NOTE AUX PROFESSIONNELS

Le gouvernement a annoncé 15 jours de confinement national.

L'APSA considère qu'il nous faut nous préparer à ce que cette période soit prolongée, sans que d'aucun ose se prononcer sur la durée de cette prolongation.

L'APSA, en liaison très étroite avec l'ARS Nouvelle Aquitaine et le Conseil Départemental de la Vienne, est mobilisée **en priorité** :

- 1- Réunir les conditions de maintien d'accompagnement des résidents adultes sur les trois établissements en fonctionnement continu aujourd'hui (365 jours / an, 7 jours sur 7) Clos du bétin (16 résidents) La Varenne (35 résidents) et foyer d'hébergement Travailleurs ESAT (15 résidents), en venant en soutien des professionnels œuvrant au quotidien sur chacun de ces sites dans le contexte que nous subissons tous.

Ces trois établissements accueillent aujourd'hui des résidents qui sont dans l'obligation d'être confinés jusqu'à nouvel ordre.

Nous devons venir, dans les plus brefs délais, en soutien des professionnels du pôle ADULTES qui assurent de **manière remarquable** la continuité d'accompagnement.

Pour répondre à la priorité n°1

Chacun d'entre vous est donc amené à venir travailler sur l'un des trois établissements et cela sept jours sur sept.

Les modalités de sollicitation sont les suivantes : Marie Aude CLAIRAND, Directrice du Pôle ADULTES est en contact avec Claudine BERTHAULT, Directrice du Pôle SERVICES qui est en relation avec les autres services de l'APSA pour les personnes identifiées mobilisables.

- 2- Notre responsabilité est la continuité de l'accompagnement pour les personnes que nous accompagnons.

Pour répondre à la priorité n°2

Dans cette obligation de continuité, le Pôle ENFANTS propose en priorité les professionnels non mobilisables physiquement (personnes à risques) Cf. note « continuité de service du Pôle ENFANTS dans le cadre du maintien à domicile » qui sera adressée dans un second temps.

Pour le Pôle SERVICES, qui est dans le cadre de dispositifs d'inclusion dans le milieu scolaire ordinaire, les professionnels sont en situation de télétravail, cours par skype.....

Le CRESAM et l'Equipe Relais Handicaps Rares sont en soutien pour la continuité sur le Pôle ADULTES.

La cellule de crise de l'APSA est concentrée pour ajuster, pour les professionnels et les résidents, les éléments permettant de tenir dans le temps.

Merci de votre mobilisation !

Rappel : le site internet de l'APSA est le lieu où les informations sont régulièrement mises à jour, en lien étroit avec l'ARS Nouvelle Aquitaine et le Conseil Départemental de la Vienne.

Poitiers, le 18/03/2020

Le Directeur Général,
Philippe HUELVAN

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Huelvan', written in a cursive style with a large loop at the top.